

TOURNOIS

Tournois sanctionnés 2025 - Admissibilité par catégorie en fonction de l'année de naissance des joueurs et joueuses et du type de tournoi

Tennis Québec tient à vous informer des critères suivants concernant l'admissibilité aux différentes catégories de tournois sanctionnés en fonction de l'année de naissance des joueurs et joueuses et du moment de l'année :

Du 1^{er} janvier au 31 août 2025

	2 *	3 * - 3.5 * - 4 * (sauf étapes)	Étapes et championnats québécois
Étoiles montantes U9		2016 à 2018	Pas applicable
Étoiles montantes U10		2015 et 2016	
10 ans et moins		2015 et 2016	
12 ans et moins	2013 à 2015	2013 à 2015	2013 à 2015
14 ans et moins	2011 à 2014	2011 à 2014	2011 à 2014
16 ans et moins	2009 à 2012	2009 à 2013	2009 à 2013
18 ans et moins	2007 à 2010	2007 à 2012	2007 à 2012
Classe ouverte		2011 et avant	Pas applicable

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025

	2 *	3 * - 3.5 * - 4 * (sauf étapes)	Étapes et championnats québécois
Étoiles montantes U9		2016 à 2018	Pas applicable
Étoiles montantes U10		2015 et 2016	
10 ans et moins		2015 et 2016	
12 ans et moins	2013 à 2015	2013 à 2015	2014 à 2016
14 ans et moins	2011 à 2014	2011 à 2014	2012 à 2015
16 ans et moins	2009 à 2012	2009 à 2012	2010 à 2014
18 ans et moins	2007 à 2010	2007 à 2012	2008 à 2013
Classe ouverte		2011 et avant	Pas applicable

Il arrive que certains joueurs ou joueuses obtiennent une dérogation leur permettant de participer à des tournois de catégorie supérieure au-delà de ce qui est déjà permis selon les tableaux fournis ci-dessus. **Une telle demande de dérogation ne peut être présentée que par un entraîneur** et doit être acheminée par courriel à Sylvie Giroux, Entraineure/Responsable du développement des athlètes.

Note explicative

Veuillez noter que lors de la réunion du 20 février 2020, les membres de la Commission des entraîneurs du Québec ont entériné des changements liés à l'admissibilité aux tournois 2 étoiles qui s'appliquent depuis le 1^{er} mai 2020. Ce changement lié à l'âge de participation aux tournois 2 étoiles est mis en place afin de limiter le surclassement de joueurs et joueuses à une seule catégorie d'âge supérieure et ainsi permettre une participation accrue des joueurs et joueuses moins expérimentés dans nos tournois sanctionnés.

Tournois deux étoiles

Catégorie	Âge
Tournoi 12 ans et moins	10-12 ans
Tournoi 14 ans et moins	11-14 ans
Tournoi 16 ans et moins	13-16 ans
Tournoi 18 ans et moins	15-18 ans

L'admissibilité aux étapes et aux championnats québécois des circuits de sélection intérieur et extérieur demeure inchangée :

Catégorie	Âge
Tournoi 12 ans et moins	10-12 ans
Tournoi 14 ans et moins	11-14 ans
Tournoi 16 ans et moins	12-16 ans
Tournoi 18 ans et moins	13-18 ans

* Veuillez noter qu'à partir du **1^{er} septembre de chaque année**, l'âge d'admissibilité pour chacune des catégories est modifié comme suit :

Catégorie	Âge
Tournoi 12 ans et moins	9-11 ans
Tournoi 14 ans et moins	10-13 ans
Tournoi 16 ans et moins	11-15 ans
Tournoi 18 ans et moins	12-17 ans

Cette règle vise à s'assurer que seules les personnes admissibles à participer aux Championnats canadiens l'année suivante puissent s'inscrire aux étapes automnales du circuit de sélection qui débutent au mois d'octobre.